Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2007)

Heft: 1

Artikel: Définir les priorités de la recherche énergétique pour la période 2008-2011

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-641975

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Définir les priorités de la recherche énergétique pour la période 2008 – 2011

INTERNET

Recherche énergétique à l'OFEN:
www.recherche-energetique.ch

La 8e Conférence suisse sur la recherche énergétique réunit les 27 et 28 mars 2007 à Neuchâtel plus de 130 représentants du monde scientifique, de l'économie, de l'industrie, de la politique et de l'administration. Organisée tous les quatre ans, cette grand-messe de la recherche énergétique suisse a pour objectif de définir l'orientation des travaux de recherche à mener à court et à long terme.

«Nous avons une vision ambitieuse: la ‹société à 2000 watts'. Nous menons des travaux de recherche de très haute qualité dans les hautes écoles et dans l'industrie. Ce qu'il nous faut maintenant, c'est une politique cohérente permettant de relier les deux.» Tony Kaiser, président de la Commission fédérale pour la recherche énergétique (CORE) attend beaucoup de la 8e Conférence suisse sur la recherche énergétique.

Depuis une vingtaine d'années, les grandes orientations de la recherche énergétique suisse sont définies dans un *Plan directeur de la recherche énergétique de la Confédération*. Ce dernier est retravaillé et réactualisé tout les quatre ans par la CORE avec l'aide de l'Office fédéral de l'énergie. Le projet actuellement sur le métier porte sur les années 2008 à 2011. Il tient compte des conditions-cadres changeantes tant de l'économie et de l'écologie que de la politique.

Discussion animée attendue

Les 27 et 28 mars prochains à Neuchâtel, les participants à conférence devront se pencher en détail sur ce document. «Nous disposerons alors d'un large retour sur notre proposition de concept. Je m'attends à une discussion animée», avertit Tony Kaiser.

Quels sont les principaux changements dans cette nouvelle mouture du plan directeur? «Depuis la dernière conférence, en 2003, la CORE a beaucoup réfléchi à la manière de fixer plus clairement les priorités en matière de recherche énergétique. Pour cela, nous avons défini une série de critères parmi lesquelles figurent, au même niveau d'importance, la qualité de la recherche, la contribution à un mélange énergétique durable, l'utilisation efficace de l'énergie, la mise en œuvre des résultats de recherche ou encore le profit attendu pour l'économie.»

Le projet «Roadmap»

Autre nouveauté: le projet «Roadmap». «Nous y définissons les voies technologiques devant nous permettre d'atteindre nos objectifs sur le long terme pour finalement tendre vers notre vision d'une ‹société à 2000 watts'», explique le président de la CORE. En d'autres termes, le projet Roadmap établit le lien entre les activités de recherche actuelles et les perspectives énergétique sur le long terme. Il donne ainsi la direction à suivre.

Impatient de discuter du travail de la CORE lors de la prochaine grand-messe suisse de la recherche énergétique, Tony Kaiser n'en garde pas

Le plan directeur de la recherche énergétique a pour objectif de définir les grandes orientations de la recherche énergétique suisse pour les quatre prochaines années.

moins les pieds sur terre: «Je ne m'attends pas à une prise de position unanime en faveur de notre concept. Les participants à cette conférence proviennent de milieux très divers. Les idéologies et les avis personnels sont parfois très forts. J'en ai fait l'expérience lors de la précédente conférence, organisée à Lucerne en 2003, où j'avais dirigé un workshop. J'espère toutefois que nous parviendrons à consensus sur les grandes lignes directrices de la recherche énergétique.»

Choix technologiques en vue

S'il est point sur lequel Tony Kaiser souhaite une entente, c'est bien celui du choix des technologies. «J'espère que nous parviendrons à nous mettre d'accord sur les technologies qui pourront contribuer à améliorer notre efficacité énergétique, à réduire notre dépendance aux énergies fossiles et à une plus grande diversification de notre mélange énergétique.» Pour le président de la CORE, il est en effet important d'opérer une sélection. «Il ne sert à rien de soutenir les technologies qui ne sont guère exploitables en Suisse, qui ne font pas marcher l'économie ou qui sont déjà largement développées à l'étranger.»

cialisation/transfert technologique. La seconde journée prévoit la présentation des résultats des travaux en groupe ainsi qu'une table ronde finale sur les défis qui attendent la recherche énergétique durant les prochaines années.

CHF 160 millions par an

Les moyens financiers d'origine publics investis dans la recherche énergétique s'élèvent annuellement à quelque CHF 160 millions. Ce montant a subi un important recul depuis le début des années 1990. En 2005, la contribution représentait 0,34‰ du produit intérieur brut. Il s'agit de la contribution la plus faible depuis 1977 et la notification systématique de ce montant. La Suisse glisse ainsi en 4e position parmi les pays de l'OCDE, juste derrière le Japon, la Finlande et la Suède.

Les milieux industriels investissent près de quatre fois plus que les collectivités publiques dans la recherche énergétique, portant ainsi le montant total des dépenses à quelque CHF 740 millions. Il faut toutefois savoir qu'une part importante de la recherche financée par l'industrie est consacrée au développement de produit. En complément à cela, la recherche énergétique financée par les moyens publics se concentre avant tout sur la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Un point important du concept de la recherche énergétique est le renouveau des moyens consacrés aux projets pilotes et de démonstration qui ont été presque entièrement supprimés depuis 2004 en raison des programmes d'allègement de la Confédération. Ces projets font le lien entre la recherche publique et privée. Ils sont en outre très importants pour le transfert efficace des résultats de la recherche vers la pratique, une tâche centrale de la recherche énergétique suisse.

(bum)

«A NEUCHÂTEL, J'ESPÈRE QUE NOUS PARVIENDRONS À UN CONSENSUS SUR LES GRANDES LIGNES DIRECTRICES DE LA RECHERCHE ÉNERGÉTIQUE»,
TONY KAISER, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION FÉDÉRALE POUR LA RECHERCHE ÉNERGÉTIQUE (CORE).

La discussion qui portera sur la définition des critères devant servir à fixer les priorités de la recherche énergétique est également très attendue par le président de la CORE. «Si la conférence approuve ces critères à la majorité, les décideurs et les acteurs de la recherche énergétique relevant des pouvoirs publics disposeront alors d'un outil très précieux, aussi bien pour augmenter les effets de la recherche énergétique que pour évaluer des idées de projets.»

Programme de la manifestation

La Conférence sur la recherche énergétique est organisée par l'Office fédéral de l'énergie tous les quatre ans, sur mandat du DETEC. La première journée débute par quatre exposés en séance plénière. Quatre groupes de travail examinent ensuite en séances parallèles les points importants à l'ordre du jour: grande option et financement de la R&D énergétique; organisation de la R&D énergétique; collaborations internationales en R&D énergétique; formation et spé-

CORE

La Commission fédérale pour la recherche énergétique (CORE) a été mise en place par le Conseil fédéral en 1986. Il s'agit d'un organe consultatif du Conseil fédéral et du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). La CORE élabore le Plan directeur de la recherche énergétique de la Confédération, contrôle et suit les programmes de recherche énergétique en Suisse, donne son avis sur les autres travaux de recherche énergétique relevant de la Confédération et informe la collectivité sur les développements et les enseignements recueillis par la recherche énergétique.

Article constitutionnel

Définit par l'article constitutionnel sur l'énergie, la mission de la recherche énergétique est de créer les conditions propices à «un approvisionnement énergétique suffisant, diversifié, sûr, économiquement optimal et respectueux de l'environnement, ainsi qu'une consommation économe et rationnelle de l'énergie».